



CARTE DE VISITE DE L'ARRONDISSEMENT DE DAFRA – COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

SOMMAIRE

I- HISTORIQUE.....	2
1) Création.....	2
2) Sens de l'appellation « DAFRA »	2
II- DONNEES GEOGRAPHIQUES	3
III- DECOUPAGE ADMINISTRATIF	3
IV- ORGANISATION POLITIQUE	4
V- STRUCTURE ADMINISTRATIVE	6
VI- LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES	6
1) Les faiblesses	6
2) Les forces	6
VII- INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	6
1) Education	7
2) Santé.....	7
3) Administration Territoriale et Sécurité	7
4) Culture.....	7
5) Agriculture	7
6) Ressources animales	8
7) Action sociale et de la solidarité nationale	8
8) Transport	8
9) Finances	8
10) Environnement.....	8
11) Commerce – Industrie – Mines	8
12) Travail et Sécurité Sociale.....	8

I- HISTORIQUE

1) Création

L'Arrondissement de Dafra a été créé en 1988 sous l'appellation « Commune N°II ». Il prendra ensuite le nom de « l'Arrondissement de Dafra » en 1993 avec la loi n°006/93/ADP du 12 mai 1993 portant statut particulier de la commune de Bobo-Dioulasso.

Jusqu'aux élections municipales du 12 février 1995, l'Arrondissement de Dafra a été dirigé par les Présidents de Délégations spéciales :

- Brahima SANOU,
- Daniel COULIBALY,
- Siaka BARRO et
- Moustapha TINTO.

C'est à la suite de ces élections que le premier Maire Monsieur Sylvain SANOU a été élu le 04 mars 1995.

A la fin de ce mandat, un deuxième Maire prendra les commandes de l'Arrondissement le 21 décembre 2000 du nom de Monsieur Souleymane SANOU.

Ce deuxième mandat prévu pour prendre fin en 2005 sera prolongé par la loi n°015-2005/AN du 21 mai 2005 portant prolongation du mandat des conseils municipaux des communes urbaines du Burkina Faso.

C'est le 23 avril que se tiendront finalement les élections locales consacrant la communalisation intégrale du territoire National.

A l'issue de ces élections, Monsieur Sidi SANOGO sera élu Maire de l'Arrondissement le 30 mai 2006.

2) Sens de l'appellation « DAFRA »

« DAFRA » est le nom d'une rivière sacrée de la ville de Bobo-Dioulasso. L'évocation de Dafra répond à plusieurs dimensions.

- Une dimension mythologique : DAFRA ou les poissons sacrés de la rivière, est l'histoire des premiers hommes qui se sont installés dans cette partie du territoire, avec toutes les légendes qui entourent son existence.
- Une dimension historique : DAFRA, c'est l'histoire de la prospérité, de la tranquillité et de la paix que connaît la ville de Bobo-Dioulasso, et qu'elle a connue depuis sa fondation, hormis quelques événements accidentels qui n'ont pas connu de répétition.
- Une dimension culturelle : DAFRA est non seulement l'histoire culturelle des Bobo-Fing de Bobo-Dioulasso et ses environs, elle est aussi la référence et l'essence culturelle des peuples voisins des Bobo et des Tiéfo notamment.

En résumé, Dafra est la symbolique de l'histoire et de la culture des peuples Bobo-Fing et assimilés et la source permanente de laquelle la ville de Bobo-Dioulasso tire son passé, son présent et son avenir. Il faut signaler que la source fait partie du territoire suburbain de l'Arrondissement. L'appellation DAFRA que porte l'Arrondissement incarne donc la reconnaissance et l'hommage mérités rendu à la mère surnaturelle protectrice.

Source infinie, elle procure le bonheur et la paix à la ville.

L'Arrondissement tire le nom de la rivière sacrée « Dafra » ce lieu constitue en même temps un coin touristique et un patrimoine historique important de la ville. C'est l'un des grands Arrondissement de la Commune avec dix (10) secteurs à savoir les secteurs 03, 04, 05, 06, 14, 15, 16, 17, 24, 25.

L'Arrondissement couvre une superficie de 4047 ha pour une population de cent vingt neuf mille cent quatre vingt quinze (129 195) habitants (cf. recensement administratif de la population avril 2005).

Secteurs	Hommes	Femmes	Concessions	Populations	Sous-secteurs
03	4.022	4.130	460	8.152	03
04	879	532	669	1.411	03
05	1.397	1.366	486	2.763	03
06	1.382	1.315	1.319	2.697	06
14	9.979	9.908	2.664	19.887	06
15	14.176	14.468	3.799	28.644	09
16	3.641	3.815	640	7.456	05
17	20.001	19.570	6.870	39.571	12
24	4.152	4.010	1.372	8.162	07
25	5.262	5.190	1.573	10.452	04
TOTAUX	64.891	64.304	19.872	129.195	58

Avec le recensement de la population en 2006, l'Arrondissement compte trente cinq mille quarante cinq (35 045) ménages. La population est de cent soixante quinze mille neuf cent trois (175 903) habitants dont quatre vingt six mille six cent cinquante (86 650) hommes et quatre vingt neuf mille deux cent cinquante trois (89 253) femmes. (cf. recensement général de la population 2006 INSD).

II- DONNEES GEOGRAPHIQUES

Occupant la partie Sud-Est de la Commune de Bobo-Dioulasso, l'Arrondissement de DAFRA est limité au Nord par l'Arrondissement de Dô, au Sud par la nouvelle limite Communale, à l'Ouest par l'Arrondissement de Konsa et à l'Est, ils s'étalent jusqu'au P.K.7 (route nationale N°1) et au P.K.8 (route de Léguéma).

L'écoulement des eaux pluviales se fait en général du Sud au Nord traduisant ainsi la présence des hautes altitudes dans sa partie Sud.

Un seul cours d'eau, affluent de la rivière de Dafra traverse ses secteurs 15 et 17 en période d'hivernage.

III- DECOUPAGE ADMINISTRATIF

L'Arrondissement de Dafra est composé de 10 secteurs conformément à la loi n°006/93/ADP du 12 mai 1993, portant statut particulier de la Commune de Bobo-Dioulasso.

SECTEUR N°03 : quartier Kombougou, Yorokoko et Tounouma.

Il est limité au Nord par le Boulevard circulaire, au Sud par la rue Vicens, à l'Est par la Rue N°23 et à l'Ouest par le marigot. Il compte 8 152 habitants.

SECTEUR 04 : quartier Koko et la zone des écoles. Il est limité au Nord par la Rue Vicens, au Sud par l'Avenue Charles De Gaulles, à l'Est par la Rue Vicens. Il compte 1 411 habitants.

SECTEUR 05 : composé de la zone résidentielle « B ». Il est limité au Nord par l'Avenue Charles De Gaulles, au Sud par l'Avenue Louveau, à l'Est par le Boulevard Châlon-en –Champagne et à l'Ouest par le Marigot Houet. Il compte 2 763 habitants.

SECTEUR N°06 : quartier Bolomakoté et Kuinima.

Il est limité au Nord par l'Avenue Louveau, au Sud par le marigot Houet, à l'Est par la limite communale et la forêt classée de Kuinima et à l'Ouest par le Marigot Houet, Il compte 2 697 habitants.

SECTEUR N°14 : quartier Bindougoussou et une zone comprise entre la route de Léguéma et le chemin de fer.

Il est limité au Nord par le chemin de fer, au Sud par le Boulevard Circulaire et la route de Léguéma, à l'Ouest par le marigot de Kua et à l'Est par la nouvelle limite communale. Il compte 19 887 habitants.

SECTEUR N°15 : quartier Ouezzin-ville et le village Kua.

Il est limité au Nord par la route de Léguéma, au Sud par la route nationale n°1, à l'Est par le marigot de Kua et à l'Ouest par le Boulevard circulaire. Il compte 15 907 habitants.

SECTEUR N°16 : quartier Saint-Etienne et le Lycée Ouézzin COULIBALY.

Il est limité au Nord par le Boulevard circulaire, au Sud par la Rue Vicens, à l'Est par le Boulevard circulaire et la route Nationale N°1 et à l'Ouest par la rue N°23. Il compte 7 456 habitants.

SECTEUR 17 : il comprend le quartier Sarfalao et est limité au Nord par la route Nationale N°01, au Sud par le prolongement de Louveau, à l'Est par le marigot de Kua et la nouvelle limite communale, à l'Ouest par le Boulevard Chalon-en-Champagne. Il compte 39 571 habitants.

SECTEUR 24 : il comprend la zone suburbaine de Kua et est limité au Nord par le marigot de Kua, au Sud par la route nationale n°1, à l'Est par la nouvelle limite communale et à l'Ouest par le marigot de Kua. Il est l'unique secteur non encore loti de l'Arrondissement.

Cependant son projet de lotissement est en cours de réalisation. Il compte 8 162 habitants.

SECTEUR 25 : il compte la zone dite du « Safari » et tous les terrains du périmètre communal, à l'Est du marigot de Kua et au Sud de la route nationale N°1 loti en 1993. Il compte 10 452 habitants.

NB. : Source : recensement administratif de la population d'avril 2005.

IV- ORGANISATION POLITIQUE

Le processus de décentralisation au Burkina Faso suite à l'avènement de la communalisation intégrale du territoire national a conduit à l'élection des conseillers de l'Arrondissement ainsi que celle du Maire de l'Arrondissement respectivement le 23 avril 2006 et le 30 mai 2006.

L'Arrondissement de Dafra compte 36 conseillers municipaux dont : 01 de l'UNDD – 08 de l'ADF/RDA et 27 du CDP et se répartissent proportionnellement au nombre d'habitants par secteur en application du code électoral cf. tableau ci-joint :

Secteurs	Nom	Prénoms
03	SANGARE	Youssouf
	SANON	Sylvain
	OUATTARA	Fatoumata
04	SANOU	Drissa
	KASSAMBA	Yaya
	OUEDRAOGO	Sidiki
05	KONKOBO	Z. Paulin
	SARA	Bassi
	DISSA	Gilbert Moussa
06	SANOU	Ardjouma
	SANOU	Moumouni
	OUEDRAOGO	S. Suzanne
	SANOU	Brahima
14	KONATE	Salia
	OUEDRAOGO	Fatoumata
	SANOU	Seydou
	Mme BOURGOU/DIABOUGA	Kouamba Agathe
15	YE	Miloti André
	SANOU	Zézouma
	OUEDRAOGO	Mariam
	SANOU	Dafrassin
	OUEDRAOGO	Moussa Kiemdaogo
16	SANOU	Bertrand
	DIANE/KAMBIRE	Naba
	SANOU	Honoré
17	SANOGO	Sidi
	GUINKO	Adama
	KONDE	Hapenou Marie
	SANON	Minata
	COULIBALY	Sidiki
24	BELEM	Lassané
	Mme TRAORE/NOMBRE	Aïssata
	SANDAOGO	Etienne
25	SANON	Christophe
	OUEDRAOGO	Fati
	CONGO	Eric

V- STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative est organisée autour d'un Secrétaire Général de la Mairie qui supervise et contrôle l'action administrative au sein de la Commune. Il a sous sa coupe les directeurs et chef de services. Le Maire est assisté dans ses tâches administratives d'un chef de cabinet et d'une secrétaire particulière.

L'Arrondissement dispose :

- D'un organigramme fonctionnel ;
- Les services administratifs sont :
 - Un bureau domanial
 - L'Etat-civil
 - La Régie des recettes
 - L'Action sociale
 - La Comptabilité
 - Le Tribunal d'Arrondissement
 - L'Unité de Police Municipale

VI- LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

L'organisation des services de l'Arrondissement de Dafra est régie par l'arrêté n°2003/007/CB/SG/DAG du 05 mars 2003, portant organisation des Mairies d'Arrondissements Communaux de Bobo-Dioulasso. Ce texte dont le souci majeur est de permettre la mise en place d'un organigramme fonctionnel révèle des forces et des faiblesses qui sont :

1) Les faiblesses

On note l'inexistence de certains services tels que :

- La section des services techniques municipaux ;
- La section du recrutement militaire.

Il est à signaler que si certains services existent, leur fonctionnement est rendu difficile du fait d'un manque crucial de personnel. Ainsi, au niveau de la comptabilité et des domaines, les responsables travaillent seuls.

En général, le manque de moyens humains, matériels et financiers handicape le fonctionnement correct des services. Aussi, il est constamment demandé aux agents de faire preuve d'initiatives pour palier ce manque à gagner.

2) Les forces

On note une forte cohésion entre les agents qui, en dépit des difficultés font preuve d'un bon niveau de rendement.

VII- INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

La Mairie de Dafra au plan économique est en pleine restructuration.

Un plan est en cours d'élaboration pour créer et gérer des infrastructures marchandes.

L'arrondissement est en extension avec les lotissements des secteurs 6, 14, 15 et 17.

L'arrondissement dispose de grands atouts économiques et se positionne comme un levier important du développement de la commune de Bobo.

Il entend jouer pleinement sa partition dans la réalisation des grands projets et programmes structurants de la commune. A cet effet, une zone industrielle a été dégagée pour abriter des usines de grandes capacités de production.

Les infrastructures socio-économiques sont importantes au sein de cet arrondissement qui abrite la plupart des établissements publics et privés et d'importants centres de santé et de l'administration publique.

1) Education

a) Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de Masse

- 30 écoles publiques
- 07 écoles privées
- 02 inspections (Bobo I et Bobo VI)

b) Enseignement secondaire

- Direction de l'enseignement secondaire
- Lycée Ouézzin COULIBALY
- Lycée Municipal
- Lycée Mollo SANOU
- Collège de Tounouma Garçon (Conventionnel)
- Collège Sainte Marie de Tounouma (Conventionnel)

2) Santé

- CSPS de Sarfalao (Secteur 17)
- CSPS de Bolomakoté (secteur 06)
- Dispensaire de Tounouma (secteur 03)
- Santé Urbaine de Koko (secteur 03)
- CSPS Guimbi OUATTARA
- CSPS de Ouézzin Ville (secteur 15)
- CSPS de Kua (secteur 24)

3) Administration Territoriale et Sécurité

L'Arrondissement de Dafra abrite les sièges du Gouvernorat, de la Préfecture de Bobo, les Services Techniques Municipaux (Ex Voirie), les archives Municipales, le Commissariat de Police de Dafra.

4) Culture

- Théâtre de l'amitié
- Délégation à la culture
- Centre d'Information
- Centre Emetteur du secteur 17

5) Agriculture

- C.R.P.A
- Laboratoire de Recherche et de la Protection des Végétaux,
- Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA)

6) Ressources animales

7) Action sociale et de la solidarité nationale

- Centre Social de Koko (secteur 04)
- Garderie d'Enfants (secteur 15)
- Garderie d'Enfants (secteur 17)
- Service de l'enfance (secteur 04)
- Service de la Protection Sociale et de la Promotion de la Solidarité (secteur 06)
- Direction Régionale de l'Action Sociale (secteur 06)

8) Transport

- Direction Régionale des Transports

9) Finances

- Division Fiscale de Dafra

10) Environnement

- Direction Provinciale de l'Environnement et de l'Eau

11) Commerce – Industrie – Mines

- BUMICEB

12) Travail et Sécurité Sociale

- Caisse Nationale de Sécurité sociale